

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Développement durable des territoires et maîtrise de projets

- Université de Nantes

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales (LLSHS)

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Aménagement du territoire et urbanisme, spécialité Développement durable des territoires et maîtrise de projet* existe depuis 2004. Elle a pour objectif de former des techniciens (Bac+3) de l'aménagement en capacité de conduire des projets de développement territorial. Les principaux métiers visés sont agent de développement, chargé de missions, conseiller ou animateur auprès de différentes structures comme des communautés de communes, communautés urbaines, bureaux d'étude en aménagement.

Cette licence professionnelle (LP) recrute à Bac+2 des étudiants provenant de filières générales (géographie, sociologie...) mais aussi provenant de filières professionnelles courtes (diplôme universitaire de technologie - DUT, brevet de technicien supérieur - BTS, dans le domaine de l'aménagement essentiellement). L'année se déroule sur deux semestres regroupant chacun trois Unités d'Enseignement (UE). On trouve ainsi, à chaque semestre, deux UE de connaissances fondamentales et une UE professionnalisante sous forme d'un projet tuteuré en semestre 1 et d'un stage en semestre 2. L'évaluation des connaissances se fait soit par du contrôle terminal pour les UE fondamentaux et du contrôle continu dans le cas des UE à vocation professionnelle.

La formation est portée par l'IGARUN (Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes) en partenariat avec le lycée Charles Peguy de la Roche-sur-Yon. L'intégralité des enseignements se déroule dans cette localité au Centre Universitaire Départemental (CUD).

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle Développement durable des territoires et maîtrise de projet est une formation attractive puisqu'elle sélectionne environ 15 étudiants tous les ans pour, en moyenne, 147 dossiers reçus par an.

Il s'agit d'une formation en adéquation avec les objectifs professionnalisants affichés. Le tout est conforme aux attentes d'une telle formation, si ce n'est un manque de donnée sur l'insertion professionnelle, fortement regrettable.

La formation s'appuie sur une équipe pédagogique dynamique et diversifiée. Ceci concourt au très bon taux de réussite constaté au sortir de cette formation.

On peut néanmoins déplorer quelques manques, en particulier au niveau de l'enseignement de l'anglais avec des volumes horaires très réduits et au niveau de l'enseignement du système d'information géographique (SIG) qui est faible au regard des demandes des futurs employeurs de ces jeunes diplômés.

On note aussi le déséquilibre conséquent entre les recrutements issus de filières courtes (DUT, BTS) au détriment des recrutements d'étudiants issus des filières classiques. L'apprentissage est aussi absent des dispositifs de recrutement, ce qui est regrettable pour ce type de diplôme.

Enfin, malgré un bon taux de réussite, il n'est pas proposé aux quelques étudiants en échec de dispositifs de réorientation.

Points forts :

- Une formation complète en adéquation avec les objectifs de ce type de diplôme.
- Un très bon taux de réussite.
- Une bonne attractivité de la formation.

Points faibles :

- Des volumes d’enseignement faible en anglais et SIG (Système d’Information Géographique).
- Pas de dispositif passerelle pour les étudiants en échec.
- Un suivi des diplômés à améliorer.
- Un rééquilibrage nécessaire à réaliser entre les recrutements étudiants des filières courtes (DUT, BTS) et les filières plus classiques (licences générales).

Recommandations et conclusion

La licence professionnelle *Aménagement du territoire et urbanisme, spécialité Développement durable des territoires et maîtrise de projet* de l’Université de Nantes est une formation pertinente qui obtient de très bons résultats. Néanmoins, cette formation peut être encore améliorée, en renforçant les volumes horaires en anglais et en SIG, matières indispensables pour ce type de formation, en mettant en place des dispositifs afin de réorienter les quelques étudiants sortant sans diplôme et en mettant en place un système d’apprentissage afin de diversifier le public concerné par ce diplôme. Enfin, le dispositif de suivi des diplômés doit être amélioré afin de mieux connaître les débouchés professionnels.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Il s’agit d’une licence professionnelle (LP) portée par l’Université de Nantes et en collaboration avec le lycée Charles Peguy, datant de 2004, dont les enseignements se déroulent au centre départemental universitaire de La Roche-sur-Yon.</p> <p>La LP se déroule sur deux semestres regroupant chacun trois UE : deux UE de connaissances fondamentales plus une UE professionnalisante (projet tuteuré au premier semestre et stage au deuxième semestre). Il n’existe pas d’option ni de tronc commun mais un cursus unique que tous les étudiants doivent suivre.</p> <p>L’objectif est de former des « acteurs aptes à conduire ou à soutenir des projets de développement territorial ». Les débouchés sont clairement identifiés ainsi que les types de métier auxquels les étudiants peuvent prétendre. Les compétences à acquérir sont ici clairement stipulées et rentrent bien dans le cadre de la formation dispensée.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il n’existe pas de formation de ce type dans le Grand Ouest en dehors du Mans qui possède une licence professionnelle dont l’intitulé est proche mais avec une finalité autre. Il n’y a pas de licence professionnelle de ce type Développement Durable et maîtrise de projets à l’échelle française.</p> <p>Cette licence professionnelle est une formation qui vient compléter l’offre de formation (licence générale et master avec quatre spécialités en aménagement) en aménagement et développement durable à l’Université de Nantes.</p> <p>On peut toutefois apporter un bémol à certaines affirmations du dossier car même si il n’existe pas de licence ayant des intitulés similaires en France, il existe néanmoins des formations de LP ayant des finalités très proches (par exemple les LP de Clermont-Ferrand ou d’Aix-Marseille).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La LP et l’équipe pédagogique sont dirigées par un duo composé d’un universitaire et d’un enseignant du lycée Charles Peguy. L’équipe est pluridisciplinaire et composée de 19 membres (cinq Enseignants-Chercheurs pour 31 % du volume horaire ; deux Professeurs associés - PAST pour 16 % des heures ; quatre enseignants du lycée pour 18 % ; huit professionnels pour 35 %).</p> <p>Ainsi, le volume horaire accordé aux professionnels est tout à fait satisfaisant et bien conforme à la demande ministérielle pour ce type de licence, d’autant qu’ils interviennent dans des domaines où ils ont de vraies compétences. Leurs professions sont clairement identifiées dans le dossier et correspondent à la thématique de la formation.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs du diplôme sont réduits à une quinzaine d'étudiants par an mais en hausse récemment. La licence retient environ 10 % des demandes tous les ans. Ceci semble indiquer que la sélection est assez drastique et que la formation est attractive.</p> <p>Le taux de réussite est élevé à plus de 90 %.</p> <p>Les poursuites d'études sont faibles.</p> <p>L'insertion professionnelle est correcte à 18 mois mais nettement plus décevante à 30 mois. Le taux de réponse à ces enquêtes est cependant peu satisfaisant. L'insertion professionnelle se fait essentiellement dans la fonction publique.</p>
-------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Place de la recherche</p>	<p>La licence professionnelle n'a pas vocation à préparer à la recherche. On peut cependant penser que les enseignants-chercheurs se nourrissent de leur expérience de chercheur et que cela profite de fait à la mention.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Il existe une véritable interaction entre la licence et le milieu professionnel dans le sens où 35 % des enseignements sont assurés par des professionnels appartenant à des agences d'urbanisme, direction de communauté de commune, bureau d'étude....</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La licence professionnelle comporte deux UE professionnalisantes : un projet tuteuré en semestre 1 et un stage de 12 semaines en semestre 2. Les modalités pédagogiques, d'encadrement... de ces deux UE sont claires. Ces travaux occupent une place centrale dans le déroulé de la licence. Les stages sont bien organisés et encadrés par l'équipe pédagogique en lien étroit avec les tuteurs professionnels. Les stages sont variés et leur évaluation est tout à fait satisfaisante.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La licence professionnelle n'a pas d'ouverture à l'internationale. La licence qui est plutôt tournée vers des problématiques d'aménagement spécifique à la France. Bien qu'il y ait des enseignements de langue, l'apprentissage de l'anglais est réduit à seulement 15h, ce qui est insuffisant.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement pour l'entrée dans la licence se fait sur dossier sans oraux. Le recrutement est sélectif (environ un dossier retenu pour 10 dossiers reçus avec en moyenne 15 étudiants par promotion).</p> <p>Compte tenu du taux de réussite (près de 90 %) et du fort encadrement, les responsables estiment que les dispositifs d'aide à la réussite sont inutiles. Par contre, dans le cadre du projet tuteuré, les étudiants sont mixés en fonction de leur formation antérieure pour homogénéiser les groupes et pour un meilleur partage des connaissances.</p> <p>Cependant, il n'existe pas de dispositifs passerelles pour une éventuelle réorientation des quelques étudiants qui échouent.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont le contrôle continu pour le projet tuteuré et le stage. Le reste de la formation est en contrôle terminal sur les autres UE. Quelques modalités particulières d'enseignement sont utilisées, sorties de terrain, jeux de rôle. On aurait aimé avoir plus de détails sur ce point.</p> <p>En ce qui concerne le numérique, des logiciels de cartographie, de sémiologie graphique et de SIG (Geoconcept) sont enseignés. Le volume horaire donné est de 40h. Cependant, on ne sait pas vraiment si ces 40h sont uniquement réservées aux SIG ou pour tout le « bloc informatique ». Si c'est le cas, le volume est trop restreint car il me semble difficile d'enseigner trois logiciels aussi différents en l'espace de seulement 40h, surtout si les étudiants n'ont pas de base sur ces logiciels, car venant d'horizons différents.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La licence est composée de six UE de dix ECTS (crédits européens) chacun. L'obtention du diplôme se fait en obtenant une moyenne de 10 mais avec l'obligation de 10/20 sur le projet tuteuré et le stage. Il n'y a donc pas de compensation automatique sur ces deux UE à finalité professionnalisante. Les modalités d'enseignement sont donc le contrôle continu pour ces deux UE et contrôle terminal sur les autres. Il existe une seconde session. L'information sur la constitution du jury d'examen est manquante.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et l'ADD (Annexe descriptive au diplôme) existent et sont tout à fait bien renseignées, claires et listent les compétences à acquérir au cours de l'année.
Suivi des diplômés	Le suivi des étudiants diplômés se fait par le SUIO (service universitaire d'information et d'orientation) qui réalise des enquêtes à 30 mois et par le CLIP (cellule locale d'insertion professionnelle) et ce depuis les trois dernières années (2012-2014). Les dispositifs donnent des résultats incomplets mais qui révèlent tout de même la diversité des professions qu'occupent les diplômés. Les chiffres ne sont pas véritablement utilisables car assez partiels.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement est constitué de sept membres (trois membres de l'équipe pédagogique, trois professionnels, un représentant étudiant) et il a été mis en place en 2014. Il se réunit une fois par an. Il n'y a pas d'évaluation des enseignements.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit à de multiples reprises au cours de l'année afin de faire le bilan et d'évoquer les problèmes à résoudre dans le futur. On n'a pas d'éléments sur les suites données à ces réunions.</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence Professionnelle : DEVELOPPEMENT DURABLE
DES TERRITOIRES ET MAITRISE DE PROJETS

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	LLSHS
Type (Licence, LP, Master)	LP
Intitulé du diplôme	<i>Développement durable des territoires et maîtrise de projets</i>
Responsable de la formation	François Madoré

Observations :

Le Conseil scientifique de l'IGARUN prend acte du rapport d'évaluation de la licence professionnelle *Développement durable des territoires et maîtrise de projets*. Il fait observer que la plupart des recommandations figurant dans le rapport ont été prises en compte, par anticipation, dans la construction du projet de nouvelle licence professionnelle, dont l'instruction a été conduite dans le cadre d'une démarche collégiale, mettant en perspective et de manière articulée l'ensemble de l'offre de formation de l'Institut, depuis la Licence jusqu'au Master.